

## **En blouse blanche dans la rue contre l'ordre infirmier**

### **Actualités**

Posté par:

Publiée le : 27-01-10

Plus de 2.000 infirmiers ont manifesté à travers la France, mardi 26 janvier, pour la suppression de l'Ordre Infirmier. Certains ont même brûlé leur dossier d'inscription en signe de protestation. Reportage dans le cortège parisien.

Emmitoufflés dans leurs écharpes, ils chantent pour se réchauffer. Venu d'Ile de France, de Normandie, du Loiret et du Nord, ils sont près d'un millier d'infirmières et infirmiers à protester devant le ministère de la santé. "Abrogation des ordres professionnels" scandent-ils en chœur. Parmi les manifestants figurent quelques kinés et des podologues, également en lutte contre leur ordre. "Ils vont devenir l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour décider de l'avenir de notre profession, alors qu'ils ne nous représentent absolument pas" soutient Marie Capdeville, infirmière de nuit à l'hôpital d'Orléans. Pour les manifestants, majoritairement infirmiers dans le secteur public, les frais d'inscriptions obligatoires sont perçus comme une taxe pour travailler. "Autour de moi, personne ne veut de cet ordre" assure Florian, étudiant infirmier au CHU de Caen, venu soutenir ses collègues.

Alors que les manifestants patientent sous les fenêtres du ministère, leurs représentants sont reçus à la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS). "On leur a demandé l'abrogation de la loi créant les ordres professionnels, mais aussi que l'ordre cesse ses intimidations contre les infirmiers qui [refusent de s'inscrire](#)" explique Michael Deroche, secrétaire fédéral de la CFDT Santé. "L'ambiance était cordiale, mais ils nous ont répété ce qu'ils nous disent déjà depuis des mois : la loi étant votée, ils ne peuvent rien faire" ajoute le syndicaliste. Les manifestants, pour autant, ne veulent pas baisser les bras. Ils attendent des députés une abrogation de la loi, comme cela avait été le cas en 2006 pour le [Contrat Préembauche](#) (CPE)

### **Une poignée d'irréductibles ?**

Pour Dominique Leboeuf, présidente de l'ordre national des infirmiers, les protestations des manifestants n'ont pas lieu d'être. "Nous sommes légitimes. L'ordre a été voté par le législateur, il va bien falloir qu'ils s'y fassent" estime-t-elle, assez agacée. "Je rappelle aussi aux syndicats qu'ils ont été auditionnés avant le vote de la loi, il y a eu des concertations" ajoute-t-elle. Selon Dominique Leboeuf, la création de l'ordre était une nécessité. "Au niveau européen, nous n'avons aucun représentant. C'est désormais le cas. Nous sommes là pour protéger les intérêts de la profession, comme nous [l'avons montré](#), suite à l'arrêté sur la coopération entre les professionnels de santé".

Pour la présidente de l'ordre, les manifestations ne sont que le fait de "syndicats catégoriels" minoritaires. Elle pointe du doigt la faible mobilisation lors des manifestations de mardi, qui ont rassemblé environ 2.000 personnes dans neuf villes. "Les soignants sont toujours difficiles à mobiliser car ils ne veulent pas abandonner leur poste, le ministère et l'ordre en profitent pour casser la mobilisation" rétorque Michaël Deroche de la CFDT. Et quid des infirmières libérales, qui ressentent davantage le besoin d'une structure professionnelle ? "Leur revendication est légitime"

assure Sylvie Breuil, secrétaire générale de l'UFMICT-CGT, "*mais l'ordre n'est pas la structure adéquate : il faudrait plutôt un organe au sein du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, car c'est l'Etat qui est responsable de la gestion des soins*". Une piste de réflexion qui a été soumise par l'intersyndicale à Jean-Pierre Door, député UMP du Loiret, et Monique Iborra, élue socialiste de Haute-Garonne, lors d'une rencontre à l'assemblée nationale en fin de journée.

### [Manifestation contre l'ordre infirmier - Soignants.com](http://www.soignants.com)

**A. Cano / Youpress**